



# Rapport annuel 2025

52<sup>e</sup> Rapport annuel des ÉDC  
Office canadien de commercialisation du dindon  
f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

# Table des matières

Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada	04
Message du président	06
Conseil d'administration	08
Message du directeur exécutif	10
Personnel des ÉDC	12
Comités des EDC	14
Adhésions, partenariats et affiliations	15
Campagne nationale de commercialisation	16
Relations publiques et communications	20
Recherche et sciences	23
Politique et commerce	30
Statistiques sur l'industrie du dindon	36
États financiers	41



## Rapport annuel

Le cinquante-deuxième Rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) et aux membres des Éleveurs de dindon du Canada.

## Les Éleveurs de dindon du Canada

7145, avenue West Credit, Bâtiment 1, bureau 202,  
Mississauga (Ontario) L5N 6J7

Tél. : 905 812-3140

Télécopieur : 905 812-9326

[leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca)

[dindoncanadien.ca](http://dindoncanadien.ca)

[facebook.com/CanadianTurkey](https://facebook.com/CanadianTurkey)

[twitter.com/Cdn\\_Turkey](https://twitter.com/Cdn_Turkey)

[twitter.com/TurkeyFarmersCa](https://twitter.com/TurkeyFarmersCa)

[instagram.com/canadianturkey](https://instagram.com/canadianturkey)

[tiktok.com/@thinkturkeyca](https://tiktok.com/@thinkturkeyca)

# Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada

## Pour le bien des élevages et au-delà

Les ÉDC représentent plus de 500 producteurs dans l'ensemble du pays, répartis dans ses 8 provinces membres. L'industrie du dindon génère 5,6 milliards de dollars en activité économique chaque année, soutient plus de 18 300 emplois dans les collectivités rurales et urbaines, contribue pour plus de 1,9 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB), engendre 619 millions de dollars en recettes fiscales et représente environ 600 millions de dollars en recettes monétaires agricoles annuelles.

Créé en 1974 sous le régime de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)*, l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et administre le système de gestion de l'offre pour le dindon au Canada.

Le conseil d'administration donne des instructions au personnel du bureau national et prend des décisions sur les questions d'établissement des contingents, de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien, afin de promouvoir davantage le dynamisme, l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de la production et de la commercialisation du dindon (conformément à l'article 21 de la LOPA).

Les activités des ÉDC sont financées par les redevances de production qui sont perçues sur chaque kilogramme de dindon commercialisé.

L'Office rend compte à ses membres et à ses partenaires, et fait rapport annuellement au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que du Conseil des produits agricoles du Canada.



# Vision, mission, valeurs

## ✓ Notre vision

Une industrie canadienne du dindon en croissance, durable et socialement responsable qui favorise le bien-être des producteurs, des transformateurs, des partenaires de l'industrie et des consommateurs.

## ✓ Notre mission

Faciliter la commercialisation ordonnée d'un approvisionnement de produits de dindon de qualité aux Canadiens.

## ✓ Nos valeurs

- **Prosperité et équité économiques.** Un modèle économique concurrentiel et rentable qui profite aux producteurs et aux intervenants du secteur partout au Canada.
- **Responsabilité envers les producteurs, les intervenants de la chaîne de valeur et le consommateur.** Les ÉDC font de leur mieux pour assurer la transparence des pratiques de gestion agricole qui favorisent des normes élevées en matière de santé, de sécurité et de bien-être des animaux.
- **Capacité d'adaptation et sensibilisation.** Se tenir au courant du marché canadien.
- **Approche axée sur le consommateur.** Répondre aux attentes changeantes des consommateurs canadiens.
- **Éthique, intégrité et respect.** Nous sommes une organisation qui fonctionne de façon éthique, intègre et respectueuse et qui valorise les employés, les partenaires et les intervenants.

## LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES

Mission et pouvoirs

Art. 21. Un office a pour mission :

1. de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;
2. de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

# Message du président

## Darren Ference

En 2025, les producteurs et notre industrie ont dû s'adapter à la transformation de la situation géopolitique et des conditions économiques, aux pressions des politiques locales et à l'étranger et, comme toujours, aux préférences et aux attentes des consommateurs. Malgré tout, les agriculteurs du pays sont demeurés déterminés à produire du dindon de haute qualité pour les Canadiens.

En ce qui concerne le conseil d'administration, je suis fier du travail accompli par nos 11 administrateurs qui ont fait preuve de leadership et ont fourni une orientation stratégique au secteur. Tout comme le personnel des ÉDC, les éleveurs de dindon canadiens ont été bien représentés dans un paysage politique, commercial et de marché de plus en plus complexe.

L'année s'est amorcée par le premier Sommet sur le dindon des ÉDC, qui a réuni les producteurs, les transformateurs et les partenaires de l'industrie pour discuter à la fois des défis communs et des possibilités qui s'offrent à nous. Le Sommet a représenté une précieuse occasion de dialoguer ouvertement sur la dynamique du marché, la planification de la production et la compétitivité à long terme. Mais surtout, il nous a rappelé l'importance de la collaboration dans nos efforts visant à atteindre nos objectifs communs.



Les intervenants du secteur et nos administrateurs se sont attachés à mieux comprendre cette transformation et ses répercussions sur l'industrie du dindon. Le travail pour améliorer l'harmonisation avec le marché et les prévisions s'est révélé important, puisqu'il a permis de prendre des décisions de production qui reflètent les conditions du marché tout en allant dans le sens des intérêts des producteurs. En outre, le secteur du dindon a également constaté une consolidation du côté de la transformation au cours de la dernière année.

Les signaux positifs du marché ont été soutenus, en partie, par l'intérêt accru des consommateurs pour le dindon canadien. Le dindon procure des protéines de qualité à un prix concurrentiel, et les investissements dans la campagne nationale de marketing

ont contribué à renforcer la sensibilisation et la demande. Une récente étude sur les habitudes des consommateurs révèle des changements positifs chez les moins de 35 ans et les nouveaux arrivants au Canada, améliorant d'autant les perspectives à long terme du secteur.

La campagne nationale de marketing Pensez Dindon a généré des résultats positifs en 2025, et l'initiative Dans l'action, Pensez Dindon a affiché un rendement particulièrement élevé. Vous trouverez plus de renseignements sur les résultats de ces campagnes dans le rapport de marketing national.

En prévision du prochain examen de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), les ÉDC ont suivi de près la situation et ont plaidé tout au long de l'année pour qu'aucune concession ne soit faite sur la gestion de l'offre. Par ailleurs, l'Office a milité pour la gestion de l'offre au moyen de consultations, d'efforts de mobilisation à l'égard des politiques et de défense des intérêts, de veille commerciale et d'activités médiatiques, comme le montre le présent rapport annuel.

La lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène (IAHP) et d'autres maladies animales a constitué une priorité pour les ÉDC tout au long de 2025. Composé de producteurs, de vétérinaires et de transformateurs, le Groupe de travail sur la santé des dindons s'est réuni à plusieurs reprises afin de s'attaquer aux défis émergents. À la suite des démarches des ÉDC, le Centre canadien des produits biologiques vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a accepté les demandes d'importation d'urgence de vaccins vivants contre le métapneumovirus aviaire (MPVa); des vaccins ont été importés et administrés au cours de la deuxième moitié de l'année.

Durant la dernière année, le départ à la retraite de Phil Boyd des ÉDC a également marqué une transition importante pour l'organisme. Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier Phil pour son leadership et son dévouement envers l'Office ces 40 dernières années. Il a guidé les ÉDC au cours de nombreuses périodes de changement, et sa présence rassurante nous manquera beaucoup. Dans le même temps, nous avons accueilli Adam Power à titre de directeur exécutif.

Adam Power possède une vaste expérience du secteur avicole canadien, notamment dans des rôles de leadership au sein de l'industrie de la transformation. Il a aussi déjà siégé au conseil d'administration des ÉDC. Son parcours l'a doté de tout ce qu'il faut pour diriger les ÉDC dans les années à venir.

Merci au conseil d'administration et au personnel des ÉDC ainsi qu'aux éleveurs de dindon de tout le pays pour leur engagement continu envers notre industrie et leurs efforts à l'appui d'un secteur fort et résilient.

Merci.



D. Ference

### Comité exécutif

Darren Ference,  
président

Jelmer Wiersma,  
vice-président

Matt Steele,  
membre exécutif

# Conseil d'administration



Darren Ference



Jelmer Wiersma



Matt Steele



Jennifer Paquet



Debbie Etsell



Larry Kleinsasser



Hugo Therrien



Michael de Graaf



Craig Valiquette



Michel Pépin



Happy Vistarla

# Membres du Conseil d'administration

## Conseil d'administration

Darren Ference - Alberta Turkey Producers  
Jennifer Paquet - Les Éleveurs de volailles du Quebec  
Jelmer Wiersma - Turkey Farmers of Saskatchewan  
Matt Steele - Turkey Farmers of Ontario  
Debbie Etsell - British Columbia Turkey Marketing Board  
Leroy Loewen / Larry Kleinsasser - Manitoba Turkey Producers  
Hugo Therrien - Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick  
Michael de Graaf - Turkey Farmers of Nova Scotia  
Craig Valiquette - Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada  
Michel Pépin - Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada  
Adam Power / Happy Vistarla - Association canadienne des surtransformateurs de volailles

## Administrateurs suppléants

James Krahn - British Columbia Turkey Marketing Board  
Scott Olson - Alberta Turkey Producers  
Gary Wurz et Astrid Stephenson - Alberta Turkey Producers (2<sup>e</sup> suppléant)  
Toby Mandel - Saskatchewan Turkey Producers  
Mike Reimer - Manitoba Turkey Producers  
Duane Dietrich / Kurtis Allaer - Turkey Farmers of Ontario  
Cameron Lavallée - Les Éleveurs de volailles du Quebec  
Marco Volpé / Louis Martin - Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick  
Marc Sproule / Vanessa de Graaf - Turkey Farmers of Nova Scotia  
Craig Shaw - Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada  
Jean-Luc Hamelin - Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada  
Cameron Straus - Association canadienne des surtransformateurs de volailles

# Rapport du directeur exécutif

## Adam Power

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la transition, la résilience et une attention renouvelée pour notre secteur, touché par un changement de leadership, l'évolution de la dynamique de la consommation et un environnement stratégique et commercial de plus en plus complexe. L'année 2025 a renforcé non seulement le pouvoir des éleveurs de dindons du Canada, mais aussi l'importance de la collaboration, de l'adaptabilité et d'une vision à long terme alors que nous positionnons notre industrie pour assurer sa croissance dans les années à venir.

D'abord et avant tout, l'année 2025 a été une étape importante pour les Éleveurs de dindon du Canada avec le départ à la retraite de Phil Boyd après plus de quatre décennies de service. Le leadership de Phil a laissé une marque durable sur l'agence et sur le secteur canadien du dindon, renforçant la gouvernance nationale, faisant progresser les programmes à la ferme, modernisant les cadres stratégiques et soutenant la gestion de l'offre comme pierre angulaire du système alimentaire du Canada. Son intendance, ses connaissances institutionnelles et son engagement envers notre industrie ont contribué à façonner l'organisation solide et



crédible que nous sommes aujourd'hui. Au nom du conseil d'administration, du personnel et des éleveurs de dindons de tout le pays, je remercie sincèrement Phil pour son service exceptionnel et ses contributions durables.

Pour ce qui est de l'avenir, les bases que Phil a aidé à bâtir nous donnent la confiance nécessaire pour relever les défis et saisir les occasions. L'industrie canadienne du dindon entame le prochain chapitre en s'appuyant sur de solides principes fondamentaux, soit un système national de gestion de l'offre qui favorise la stabilité et l'équité, des programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux de calibre mondial, ainsi qu'un nombre croissant de travaux de recherche et d'innovation

axés sur la santé des troupeaux, la biosécurité et la durabilité. Grâce à ces forces, nous sommes en mesure de répondre aux attentes changeantes des consommateurs et aux conditions du marché.

Le succès de la campagne nationale de marketing Pensez dindon en 2025 a démontré que le dindon apparaît encore comme une source polyvalente de protéines nutritives. Un engagement positif auprès des jeunes consommateurs, des nouveaux arrivants au Canada et des personnes actives a fait ressortir un important potentiel à long terme. Poursuivant sur cette lancée, les ÉDC continueront de travailler en étroite collaboration avec les offices provinciaux, les transformateurs et les partenaires afin de renforcer la demande, d'accroître la pertinence de nos produits au delà des usages traditionnels et de souligner l'importance de choisir le dindon canadien.

La protection et le renforcement de la gestion de l'offre demeureront au cœur des travaux des ÉDC, particulièrement à l'approche du prochain examen de l'Accord Canada–États Unis–Mexique. Dans un contexte commercial mondial de plus en plus incertain, la gestion de l'offre demeure essentielle à la sécurité alimentaire, à la stabilité économique et aux moyens de subsistance ruraux. Les ÉDC demeureront pleinement engagés avec le gouvernement, les partenaires de l'industrie et le GO 5 pour défendre le système et veiller à ce que les intérêts des éleveurs de dindons soient bien compris et défendus.

Rien de tout cela n'est possible sans le dévouement des éleveurs, du conseil d'administration, des comités, des partenaires provinciaux et du personnel des ÉDC. Leur expertise, leur engagement et leur volonté de s'engager de façon constructive font la véritable force de notre organisation.

En terminant, 2025 a été une année qui a honoré l'héritage d'un solide leadership tout en traçant la voie de l'avenir. Nous remercions Phil Boyd pour ses contributions et son intendance remarquables, et nous sommes confiants face aux occasions à venir. Ensemble, nous continuerons d'appuyer une industrie canadienne du dindon forte, durable et concurrentielle - une industrie qui offre de la valeur à la ferme et au delà.

Cordialement,



---

A. Power

# Personnel des ÉDC

**PHIL BOYD / ADAM POWER (AUTOMNE 2025)**

Directeur exécutif

**ADRIANA GOLDMAN**

Directrice – Affaires générales

**LISA CADEAU**

Directrice - Campagne nationale de commercialisation et partenariats de la marque

**ERIK BEN-TCHAVTCHAVADZE**

Directeur – Affaires économiques et commerce

**JOHN SHELDON**

Directeur – Information sur les marchés

**MAEGAN MACKIMMIE**

Directrice – Communications et relations publiques

**MALENKA GEORGIU**

Directrice adjointe – Programmes à la ferme

**CAROLINE GONANO**

Directrice adjointe – Affaires techniques, sciences et réglementation

**SCOTT MITCHNICK**

Analyste des marchés et des politiques

**ELISE MEREWETHER**

Administratrice des politiques et des données

**BARB WESTON**

Administratrice des finances

**LORNA MORRIS**

Administratrice des services à la direction

**CATHY LANE**

Administratrice des services des ÉDC/Technologie de l'information

# Comité des gestionnaires provinciaux

Sonya Lorette/June Granger, Turkey Farmers of Nova Scotia (TFNS)

Pierre Martin/Kevin Godin, Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick (PDNB)

Richelle Fortin/Maxime d'Almeida, Éleveurs de volailles du Québec (EVQ)

Jon-Michael Falconer/Krista Cressman, Turkey Farmer of Ontario (TFO)

Helga Wazny, Manitoba Turkey Producers (MTP)

Cintha Wiersma, Turkey Farmers of Saskatchewan (TFS)

Cara Prout, Turkey Farmers of Alberta (ATP)

Natalie Veles, BC Turkey Marketing Board (BCTMB)

# Comités des ÉDC

## **Comité des nominations**

Jelmer Wiersma, TFS  
Michael de Graaf, administrateur, TFNS

## **Groupe de travail sur la commercialisation nationale**

Debbie Etsell, BCTMB  
Scott Olson, ATP  
Emily Haramule, TFO  
Corinna Fortin Pop, EVQ  
Sean Maguire, Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada (TVOC)  
Maude Lacoste, TVOC  
Nicolas Paillat, TVOC  
Heather Cameron (Exceldor), TVOC  
Adam Power, Association canadienne des surtransformateurs de volailles (ACSV)  
Phil Boyd/Adam Power, ÉDC  
Lisa Cadeau, ÉDC  
Adriana Goldman, ÉDC

## **Comité de recherche**

Jelmer Wiersma, TFS  
Leroy Loewen, MTP  
Lucas Mccartney, EVQ

## **Comité des programmes à la ferme**

Scott Olson, président, ATP  
James Krahn, BCTMB  
Greg Lansink, TFO  
Jennifer Paquet, EVQ  
Hugo Therrien, PDNB  
Fred Grein (Maple Leaf), TVOC

## **Groupe de travail sur la santé des dindons**

Jelmer Wiersma, président  
James Krahn, BC  
Astrid Stephenson, AB, SK, MB  
Steven Vanderzanden, ON

Jennifer Paquet, QC  
Hugo Therrien, NS, NB  
Luke Nickel, ACVA  
Ben Schlegel, ACVA  
Louise Mercier, ACVA  
Sarah Thomson, Éleveuse primaire  
Silke Schantz, TVOC

## **Comité des politiques d'approvisionnement**

Darren Ference, président  
Debbie Etsell, administratrice des ÉDC représentant les producteurs, Colombie-Britannique  
Toby Mandel, administrateur suppléant des ÉDC représentant les producteurs, Saskatchewan  
Matt Steele, administrateur des ÉDC représentant les producteurs, Ontario  
Jennifer Paquet, administratrice des ÉDC représentant les producteurs, Québec  
Adam Power, ACSV  
Tyson Schlegel, TVOC

## **Comité consultatif sur le marché du dindon**

Sateesh Ramkissoonsingh, président, ÉDC  
Nicolas Paillat, TVOC  
Nik Zylstra, ACSV  
John Sheldon, ÉDC  
John Groenewegen, analyste indépendant des marchés

## **Comité de la vérification et des finances**

Matt Steele, président, TFO  
Debbie Etsell, BCTMB  
Adam Power, ACSV/Michael de Graaf, mandat intérimaire, TFNS

## **Conseiller commercial des producteurs**

Charles Akande

# Adhésions, partenariats et affiliations

Avancement des femmes en agriculture  
 Santé des animaux Canada  
 4-H du Canada  
 Temple canadien de la renommée agricole  
 Alliance canadienne d'agromarketing  
 Centre canadien pour l'intégrité des aliments  
 Fédération canadienne de l'agriculture  
 Fédération canadienne des épiciers indépendants  
 Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada  
 Conseil de recherches avicoles du Canada  
 Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments  
 Association canadienne des

surtransformateurs de volaille  
 International Poultry Council  
 National Turkey Federation (États-Unis)  
 Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)  
 Nutrient Rich Alliance  
 Poultry Industry Council  
 Restaurants Canada  
 Office des ressources et de la recherche du dindon

## Nominations et affiliations externes

### Fédération canadienne de l'agriculture

Debbie Etsell, administratrice  
 Matt Steele, administrateur suppléant

### Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Astrid Stephenson, ATP

### Conseil de recherches avicoles du Canada

Jelmer Wiersma, TFS

### Comité du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons

Astrid Stephenson, ATP  
 Krystle Vanderzanden, TFO  
 Elana Huong, Hendrix Genetics

### Office des ressources et de la recherche du dindon

Darren Ference, président, ATP  
 Debbie Etsell, BCTMB  
 Jelmer Wiersma, TFS  
 Larry Kleinsasser, MTP  
 Matt Steele, TFO  
 Jennifer Paquet, EVQ  
 Hugo Therrien, PDNB  
 Michael de Graaf, TFNS

# Campagne nationale de commercialisation

## Bilan de l'année Pensez dindon 2025

Dans sa septième année, c'est avec une créativité audacieuse que la campagne nationale de marketing bilingue Pensez Dindon<sup>MC</sup>/Think Turkey<sup>TM</sup> a proposé des intégrations harmonieuses dans les commerces de détail, établi des partenariats stratégiques et mené des programmes percutants. Ces efforts au quotidien ont permis de positionner le dindon comme une source de protéines maigre, de haute qualité et riche en nutriments, qui est compatible avec les modes de vie sains et actifs des Canadiens, tandis que les campagnes des Fêtes ont montré l'importance de choisir le dindon canadien et d'appuyer les familles d'éleveurs de dindon partout au pays.

## Soutenir les objectifs de santé du Nouvel An

L'année 2025 a débuté par une campagne de collaboration avec des créateurs, de publication sur les médias sociaux et d'optimisation pour les moteurs de recherche qui montre comment le dindon est riche en protéines, à forte teneur en nutriments et à faible teneur en gras et en calories. Il est aussi un excellent choix pour les personnes qui veulent respecter leurs résolutions du Nouvel An et atteindre leurs objectifs en matière de santé.



## Éveiller la fierté canadienne à l'approche de Pâques

En réponse aux droits de douane imposés par les États-Unis et à la volonté croissante des consommateurs de privilégier les produits canadiens, Pensez Dindon a lancé une initiative numérique ciblée soulignant que le dindon canadien est élevé avec fierté au Canada. Cette initiative encourage le public à opter pour le dindon d'ici et, par le fait même, à appuyer directement les plus de 510 éleveurs de dindon canadiens. Avec un logo actualisé arborant une feuille d'érable plus proéminente qu'avant, du nouveau contenu créatif mettant en vedette de

vrais éleveurs de dindon canadiens et des messages mettant plus clairement l'accent sur l'achat de produits canadiens, ces efforts visaient à enflammer la fierté canadienne et à encourager les consommateurs à choisir le dindon élevé au Canada à l'approche de Pâques.

# Campagne nationale de commercialisation

## Un excellent carburant pour le mode de vie actif des Canadiens

Alors que les Canadiens accordent la priorité à une saine alimentation et veulent augmenter leur apport en protéines, Pensez Dindon a lancé sa campagne de marque la plus réussie à ce jour : Dans l'action, Pensez Dindon, une plateforme axée sur la bonne condition physique qui positionne le dindon comme une excellente source de protéines qui alimente le mode de vie actif des Canadiens. Les publicités ont été diffusées sur les canaux numériques, sur les médias sociaux et dans les médias parlés, notamment pendant des événements sportifs majeurs, comme les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey. La campagne a mis l'accent sur le rôle du dindon en tant que protéine nutritive qui s'intègre bien dans des habitudes quotidiennes saines et actives.

Pour attirer l'attention, Pensez Dindon a fait équipe avec des athlètes canadiens de haut niveau : Damian Warner, médaillé d'or aux Jeux olympiques, Vanessa Gilles, défenseure de l'équipe nationale féminine de soccer et médaillée d'or olympique, Emmy Fecteau, joueuse de hockey professionnelle, et Christina Chin, championne canadienne de pickleball. Le contenu les mettant en vedette démontre comment le dindon est compatible avec l'entraînement et favorise la performance. De concert avec plus de 150 créateurs sur les médias sociaux, ces ambassadeurs transmettent le message que le dindon est un composant clé d'un mode de vie sain.



## Amener plus de Canadiens à associer dindon et entraînement

Dans le cadre du lancement de la campagne Dans l'action, Pensez Dindon, nous avons créé une équipe Dindon Canada sur Strava, l'application de mise en forme numéro 1 au pays, afin de mobiliser directement les Canadiens actifs. Un défi encourageait les Canadiens à faire 250 minutes d'activité pour mériter un badge Pensez Dindon sur Strava. Plus de 26 000 participants canadiens ont relevé le défi.

# Campagne nationale de commercialisation

## Aider les familles à reprendre leur routine

Pour rappeler aux parents d'inclure le dindon dans leur routine de rentrée des classes, Pensez Dindon a établi un partenariat avec des créateurs qui ont élaboré du contenu convaincant et l'ont diffusé sur les médias sociaux. Pensez Dindon a également lancé son premier carrefour de la rentrée des classes afin d'offrir aux parents les ressources nécessaires à la planification de repas et de collations équilibrés ayant le dindon comme ingrédient.

## Raviver la fierté canadienne à l'occasion de l'Action de grâces

À la suite du succès de sa campagne de Pâques mettant en lumière la contribution des éleveurs de dindon canadiens, pour l'Action de grâces, Pensez Dindon a encouragé les Canadiens à choisir le dindon canadien de façon à soutenir les producteurs d'ici. Des publicités mettant en vedette la famille Brubacher de l'Ontario et la famille Boulay du Québec a rappelé aux Canadiens la joie de se réunir pour un souper avec la famille et les amis où la dinde est à l'honneur. La campagne a été diffusée à la télévision et par les canaux numériques, et toutes les activités renvoyaient au nouveau carrefour de l'Action de grâces.

## Renforcer un partenariat véritablement canadien

Pensez Dindon a collaboré avec la marque canadienne emblématique Tim Hortons pour souligner l'offre d'une durée limitée du Festin suprême de dinde, sandwich fait de poitrine de dinde 100 % canadienne, d'une farce maison et de sauce aux canneberges. Dans plus de 4 000 succursales au pays, les panneaux du menu arboraient fièrement le logo Dindon canadien. Des créateurs, de concert avec la joueuse de hockey professionnelle Emmy Fecteau, ont produit des vidéos pour les médias sociaux destinées à promouvoir le sandwich et à encourager les Canadiens à l'essayer dans un Tim Hortons près de chez eux à l'approche de l'Action de grâces.



# Campagne nationale de commercialisation



## S'entraîner pour donner

Dans l'optique d'élargir la portée de la plateforme Dans l'action, Pensez Dindon et dans le cadre du projet du Défi Dindons, Pensez Dindon a lancé le Défi Dindons, invitant les Canadiens à faire de l'activité physique pour offrir des repas des Fêtes aux personnes dans le besoin. Les participants pouvaient se joindre au Défi sur Strava et enregistrer 500 minutes d'activité pour mériter

leur badge. Chaque séance d'entraînement a contribué à l'objectif de Pensez Dindon d'atteindre 1 million d'heures d'activité et de remettre un don combiné de 20 000 \$ à Banques alimentaires Canada et à Moisson Québec, soulignant l'engagement du secteur du dindon dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

## Rassembler les Canadiens à l'occasion de la période des Fêtes

Prenant appui sur la plateforme de contenu créatif Dans l'action, Pensez Dindon, Pensez Dindon a lancé Dans l'action des Fêtes, Pensez Dindon! pour inciter plus de Canadiens à cuisiner avec de la dinde pendant la période des Fêtes. Les nouvelles publicités ont été diffusées sur des chaînes de télévision, les canaux numériques et ceux de Pensez Dindon, tandis que les chefs créateurs Haan Palcu-Chang, Frédérique Lachance-Brulotte et Raj Thandhi ont proposé des recettes et donné des conseils pour aider les Canadiens à profiter de la saison.

## Inciter les Canadiens à acheter du dindon

C'est en 2025 que Pensez Dindon a présenté son programme en commerce de détail le plus étoffé à ce jour. Nous avons conclu des partenariats saisonniers avec Loblaw, Metro, Walmart et Sobeys pendant les périodes de Pâques, de l'Action de grâce et des Fêtes pour que notre campagne soit présente dans leurs établissements et sur leurs sites Web. Au cours de l'été et à des moments clés de l'année, des offres de points de fidélisation ont également été mises à

**POUR LES FÊTES**  
**PENSEZ  DINDON**

**EN SAVOIR PLUS**



# Communications de l'organisation et défense des intérêts

Par l'intermédiaire des Communications de l'organisation, les employés des ÉDC conjuguent leurs efforts en plus de collaborer avec les partenaires de l'industrie pour faire ressortir la valeur du secteur du dindon et de la gestion de l'offre, et veiller, par des initiatives de défense des intérêts concertés, à ce que les voix des éleveurs de dindon soient entendues par le gouvernement. La mobilisation des médias va dans le sens de la défense des intérêts quant aux enjeux clés en contribuant à un discours public judicieux. Les ÉDC se sont notamment prêtés à des entrevues avec des journalistes et mené avec le GO-5 une campagne de courrier des lecteurs coordonnée. Des documents de communication de base sont également préparés et transmis, dont des bulletins d'information, le rapport annuel, les publications sur les médias sociaux et d'autres ressources destinées aux intervenants.

## Défense des intérêts et relations gouvernementales

En 2025, les ÉDC ont gardé à l'œil le paysage politique du Canada, y compris la course à la direction du Parti libéral, l'élection d'un nouveau premier ministre et la nomination du Cabinet. Avant le vote à la direction, le GO-5 a envoyé des lettres à tous les candidats à la direction du Parti libéral pour souligner l'importance de la gestion de l'offre et demander qu'ils continuent d'appuyer le système.

Une fois le mandat du premier ministre Mark Carney entamé, les ÉDC ont entrepris des activités de sensibilisation auprès des principaux ministres, secrétaires parlementaires et porte-parole de l'opposition afin de présenter le secteur du dindon, l'importance de la gestion de l'offre et les enjeux prioritaires, comme l'IAHP, le commerce entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les programmes de soins aux animaux d'élevage des ÉDC. À l'occasion des élections fédérales de 2025, les ÉDC ont également préparé des documents d'information et des communications, notamment une trousse d'outils à l'intention des producteurs et des offices provinciaux servant à mobiliser les candidats.

L'adoption du projet de loi C-202, la *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre), qui a reçu la sanction royale le 26 juin, a constitué l'un des faits saillants de l'année. Le GO-5 a publié un communiqué de presse dans lequel ses membres se réjouissaient de l'adoption du projet de loi et remerciaient les parlementaires de leur appui à la gestion de l'offre, soulignant ses avantages pour l'économie et la sécurité alimentaire. Ce fut le point final de plusieurs années de travail pour faire adopter ce projet de loi, qui avait aussi été nommé projet de loi C-206 et projet de loi C-282 lors d'autres sessions parlementaires.

# Communications de l'organisation et défense des intérêts

Les ÉDC se sont tenus au courant de l'évolution de la situation de divers autres projets de loi et questions de politique et de réglementation qui pourraient avoir des répercussions sur le secteur du dindon, par exemple l'abordabilité de la nourriture, la réforme de la réglementation, la santé animale, le commerce et la tarification du carbone. Les ÉDC ont également défendu les intérêts du secteur agricole en général au moyen d'efforts conjoints d'expédition de lettres et de formation de coalition, dont la participation à des initiatives comme l'Agriculture Carbon Alliance et à des groupes comme la Fédération canadienne de l'agriculture.

Dans ce contexte, les ÉDC ont également suivi les discussions sur la politique commerciale et les droits de douane sous la nouvelle administration américaine. Ce travail comprenait la préparation de messages clés sur les répercussions possibles de ces droits de douane sur l'industrie du dindon et visait à appuyer la sensibilisation et la mobilisation des membres du gouvernement.

## Communications et événements de mobilisation



*Matt Steele, membre de l'exécutif des ÉDC, à la Conférence de la Fédération canadienne des municipalités.*



*Panel sur le rôle des agriculteurs et des municipalités du Canada dans la sécurité alimentaire future du pays.*

### Congrès de la Fédération canadienne des municipalités

Le GO-5 a participé au congrès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) à Ottawa du 29 au 31 mai 2025, où il s'est entretenu avec des maires, des conseillers et des employés municipaux de partout au Canada. Au moyen d'un kiosque interactif, d'une allocution prononcée sur la scène principale et d'une table ronde dirigée par des producteurs, le GO-5 a souligné les bienfaits de la gestion de l'offre et de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et les collectivités locales.

# Communications de l'organisation et défense des intérêts



Jacob Hofer, Kurtis et Blake Allaer, représentants des Éleveurs de dindon du Canada, à la Cantine du centre-ville.

## Cantine du centre-ville

La Cantine annuelle du centre-ville a eu lieu le 2 octobre sur la rue Sparks, à Ottawa, en collaboration avec le GO-5. Cet événement réunit les parlementaires, les membres du public et les médias pour qu'ils puissent discuter directement avec les agriculteurs venus d'un peu partout au pays. L'événement reste une occasion prisée de renforcer les relations avec les décideurs et les intervenants au sujet de l'agriculture et de la gestion de l'offre.

## Advancing Women in Agriculture Conference (AWC)

Les ÉDC ont participé à la conférence de l'Ouest pour l'avancement des femmes en agriculture, du 16 au 18 mars 2025, en parrainant une étudiante en agriculture. Ce parrainage a permis à des étudiantes de se familiariser davantage avec l'industrie et les possibilités de carrière qu'elle offre, reflétant ainsi l'engagement des ÉDC à appuyer l'éducation dans le secteur agricole.



## Campagne du GO-5 sur la gestion de l'offre

À la fin de 2025, le GO-5 a lancé une nouvelle campagne nationale de sensibilisation à la gestion de l'offre qui visait à mobiliser les Canadiens âgés de 18 à 34 ans. La campagne mettait l'accent sur la valeur qu'apporte le fait de choisir des aliments produits au Canada et s'articulait autour du thème « Nos Superproducteurs canadiens » pour souligner le rôle que jouent les agriculteurs soumis à la gestion de l'offre dans la fourniture d'un approvisionnement alimentaire stable et de grande qualité. Lancée le 7 novembre et diffusée sur Meta, YouTube et TikTok, la campagne comprenait des vidéos bilingues et des publications sur les médias sociaux qui orientait le public vers une page de renvoi dédiée.

# SCIENCE et recherche

*En 2025, les éleveurs de dindon canadiens ont continué de gagner la confiance des Canadiens en matière de salubrité des aliments, de qualité et de soins des animaux. Les programmes, les normes et les pratiques ont été suivis avec diligence et améliorés.*

## **Programmes à la ferme des ÉDC**

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux (PST) des ÉDC s'est poursuivie en 2025 à l'échelle du Canada malgré l'écllosion d'influenza aviaire en cours. Il a donc fallu apporter des changements au processus de vérification dans certaines régions. Les deux programmes étant obligatoires, plus de 99 % des éleveurs de dindon existants ont obtenu leur certification au titre des programmes à la ferme des ÉDC. Quant aux nouveaux venus, ils doivent se soumettre au processus de certification initiale.

À la suite de la diffusion des mises à jour des programmes à la ferme des ÉDC en 2024, les nouvelles exigences ont été incluses dans les vérifications annuelles des programmes qui ont commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2025, à la fois pour les producteurs commerciaux et les éleveurs de dindon. La plupart des changements visaient à renforcer les exigences en matière de biosécurité découlant de l'expérience acquise par l'industrie du dindon en matière d'influenza aviaire ou à apporter des précisions supplémentaires sur les exigences de certains programmes. Les révisions ont également été abordées dans des documents de formation modifiés à l'intention des producteurs et des vérificateurs, ainsi que dans une version mise à jour du Guide du vérificateur des programmes à la ferme des ÉDC. Ce guide, qui est un outil de référence sur la façon de vérifier et d'interpréter les divers éléments du programme, a pour but de faciliter la mise en œuvre uniforme du PSAF et du PST des ÉDC à l'échelle du pays.

En mai 2025, la mise en œuvre d'une version révisée du formulaire de déclaration des renseignements sur les troupeaux a été lancée, et son utilisation obligatoire devait débiter le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Bien que le formulaire fasse partie des exigences de tenue de dossiers du PSAF des ÉDC pour l'utilisation de médicaments et de vaccins, il s'agit d'une exigence imposée par le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*. Des modifications mineures liées à la déclaration de l'utilisation de vaccins ont dû être apportées pour s'assurer que le formulaire était conforme au Règlement.

Le 17 novembre 2025 a eu lieu une réunion virtuelle de formation des vérificateurs des programmes à la ferme, à laquelle des vérificateurs de toutes les provinces ont participé. Durant la formation, on a

# SCIENCE et recherche



présenté des mises à jour sur des sujets pertinents pour les vérificateurs; un expert a aussi donné une conférence sur les leçons apprises en matière de biosécurité, ainsi que sur les conclusions de l'analyse épidémiologique des éclosions d'influenza aviaire effectuée par l'ACIA. Les ÉDC examineront les facteurs de risque qui sont ressortis de l'analyse dans le cadre du prochain examen des programmes à la ferme, et détermineront si des mises à jour sont nécessaires pour renforcer les exigences du programme et assurer l'amélioration continue. Cette démarche est censée être faite en 2026.

Voici d'autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC entreprises en 2025 :

- La formation de vérificateurs de programmes à la ferme, d'administrateurs de programmes provinciaux et d'agents de certification nouveaux et existants
- La vérification interne du bureau national des ÉDC
- Des vérifications en présence de témoins de nombreux vérificateurs des programmes à la ferme
- Une évaluation de l'efficacité du système de gestion des programmes à la ferme des ÉDC

Ces processus d'examen interne ont aidé à maintenir l'efficacité du système de gestion en place pour les programmes à la ferme des ÉDC en 2025 et continueront d'appuyer le système à l'avenir. De plus, ils feront en sorte que la pleine reconnaissance gouvernementale soit maintenue pour le PSAF des ÉDC dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA) de l'ACIA, reconnaissance obtenue pour la première fois en 2018. Celle-ci atteste officiellement que le PSAF des ÉDC répond aux exigences du PRSA et qu'il est techniquement viable, en ce sens qu'il favorise la production d'aliments sains à la ferme et qu'il respecte les principes d'analyse des risques aux points critiques. Elle appuie également la mise en œuvre, l'administration, l'exécution et le maintien du programme. Pour conserver leur statut de pleine reconnaissance, les ÉDC sont tenus de participer à un cycle d'examen quinquennal continu, qui comprend des évaluations par l'ACIA à intervalles de 20 mois, le prochain examen étant prévu pour 2026.

# SCIENCE et recherche

## **Portail des programmes à la ferme des ÉDC**

Tout au long de 2025, les inscriptions des producteurs au portail des programmes à la ferme des ÉDC ([www.tfconfarmprograms.ca/fr/](http://www.tfconfarmprograms.ca/fr/)) ont continué d'augmenter graduellement, et les ÉDC ont publié des nouvelles sur le site. De plus, des fiches d'information sur l'élevage du dindon nouvelles et mises à jour ont été publiées sur le portail. Elles fournissent des renseignements relatifs aux programmes à la ferme et des conseils pratiques sur des sujets clés, comme la santé des troupeaux, la prévention des maladies, les soins aux animaux et la biosécurité. Le site héberge également les versions électroniques des formulaires du PSAF et du PST des ÉDC pour téléchargement sous forme de fichiers PDF à remplir ainsi que des ressources liées à la recherche et à l'utilisation d'antimicrobiens.

## **Vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux des ÉDC**

Les vérifications par une tierce partie du PST des ÉDC se sont poursuivies en 2025 : c'est la neuvième ronde qui a eu lieu. Des vérifications indépendantes ont été entreprises pour répondre au besoin de transparence dans la mise en œuvre du PST pour les détaillants, les restaurants et les consommateurs. Elles ont pour but de fournir une assurance supplémentaire que les dindons sont élevés sans cruauté au Canada, et que le PST constitue une norme nationale efficace pour l'encadrement des soins des animaux à la ferme.

À la suite d'une demande de propositions pour réaliser une vérification des entreprises en 2024, et pour s'assurer que le processus demeure pertinent, transparent et aligné sur les besoins de l'industrie, le conseil d'administration des ÉDC a approuvé l'embauche d'un nouveau vérificateur tiers sous contrat pour 2025. La firme Management Systems Verification Services (MSVS) est un organe de certification accrédité par le Conseil canadien des normes conformément à la norme ISO 17065, et possède une expertise en processus de certification et d'agriculture.

Des vérifications ont été effectuées sur un échantillon aléatoire statistiquement valide de fermes de dindons dans toutes les provinces, en plus des vérifications annuelles requises pour maintenir la certification d'un éleveur au titre du PST des ÉDC. Selon les résultats du programme d'audit de 2025, MSVS a conclu que le cycle d'audit 2025 du Programme de soins aux troupeaux des Éleveurs de dindon du Canada a démontré une conformité globale dans l'ensemble des audits réalisés.

## **Influenza aviaire**

L'écllosion d'IAHP a persisté à l'échelle mondiale en 2025. L'ACIA, de concert avec les intervenants provinciaux et l'industrie, a poursuivi ses efforts d'intervention.

# SCIENCE et recherche

En 2025, le Canada a été touché par les vagues 7 et 8 de l'IAHP. Comme pour les deux années précédentes, la migration automnale a entraîné plus de cas qu'au printemps. Au début de 2025, on a observé une petite grappe de cas dans les provinces de l'Est, soit à la fin de janvier et en février jusqu'en mars, puis dans les provinces de l'Ouest, à la fin d'avril jusqu'en mai. La vague 8 a commencé en septembre, et les dépistages positifs ont culminé à la fin d'octobre et se sont maintenus jusqu'en novembre et en décembre, pour un total de 99 détections touchant 70 troupeaux commerciaux, dont 25 de dindons, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Les cas ont été plus nombreux en Colombie-Britannique et en Alberta.

Alors que le risque et les répercussions de l'IAHP restent présents au Canada pour une autre année, les ÉDC continuent de participer à des initiatives d'étude de la vaccination contre l'IAHP. En juin dernier, l'ACIA a reçu une lettre de la Coalition nationale du secteur avicole sollicitant la mise en place d'un programme pilote de vaccination contre l'IAHP au Canada. Au mois d'août, l'ACIA y a donné suite en présentant à l'industrie un aperçu des recommandations pour un essai en milieu confiné d'un vaccin contre l'IAHP H5. Cet essai permettra à l'ACIA, aux gouvernements partenaires et à l'industrie d'étudier la faisabilité de la vaccination des volailles contre l'IAHP H5 d'une manière contrôlée, tout en posant le moins de risques possible pour les exportations de volaille. Un groupe de travail a été formé pour définir les paramètres de sélection des fermes, de contrôle des mouvements et de surveillance, de même que la stratégie de communication, les besoins en ressources et les autres facteurs opérationnels. Il s'est réuni à la fin de 2025.

## **Utilisation d'antimicrobiens et résistance aux antimicrobiens**

Depuis 2020, l'industrie canadienne du dindon a intégralement mis en œuvre une stratégie sur l'utilisation d'antimicrobiens (UAM) à l'échelle du secteur. La stratégie d'UAM est axée sur la réduction de l'utilisation des antibiotiques qui sont importants en médecine humaine dans le but de réduire le potentiel de développement de la résistance. En 2025, étant donné qu'il s'était écoulé un certain temps depuis les dernières enquêtes et que l'industrie du dindon avait dû relever certains défis émergents liés aux maladies au cours des dernières années, les ÉDC ont mené un autre sondage auprès des intervenants pour recueillir leurs commentaires sur la stratégie et ses répercussions afin de déterminer s'il y a lieu de revoir l'approche pilotée par l'industrie en matière d'UAM. Les efforts visant à recueillir plus de commentaires sur la stratégie d'UAM, y compris d'autres moyens de réunir des renseignements, se poursuivent en 2026, et les résultats seront examinés pour déterminer les prochaines étapes.

# SCIENCE et recherche

Les ÉDC ont continué d'appuyer les activités de surveillance du dindon en ce qui a trait à l'UAM et à la résistance aux antimicrobiens (RAM) par l'intermédiaire du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada. Les résultats du PICRA servent à éclairer les progrès et les répercussions de la stratégie d'UAM de l'industrie du dindon au fil du temps, de même qu'à orienter le processus décisionnel futur. Les ÉDC ont reçu les résultats préliminaires du Rapport de l'industrie du dindon du PICRA de 2024 pour la surveillance des fermes portant sur la santé des animaux, l'UAM, la RAM et la récupération des pathogènes. Les indicateurs de 2024 ont montré une augmentation de l'utilisation d'antimicrobiens, d'antimicrobiens de catégorie II importants sur le plan médical et d'antimicrobiens non catégorisés. Les troupeaux à utilisation de moyenne à élevée, qui ont peut-être connu des problèmes de santé, ont été les principaux facteurs d'UAM à l'échelle nationale. Dans l'ensemble, 67 % des antimicrobiens utilisés chez les dindons ne le sont pas en médecine humaine.

## **Santé du dindon**

Les membres du Groupe de travail sur la santé des dindons, créé en 2024, ont continué à se rencontrer en 2025 pour examiner en collaboration les défis liés aux maladies émergentes et hiérarchiser les mesures à prendre afin de soutenir les éleveurs de dindon. Le groupe de travail est composé de représentants des éleveurs, des vétérinaires et des transformateurs. À partir d'une liste de priorités établie en 2024, le groupe s'est réuni trois fois pour discuter de certains points et se prononcer sur des idées de mesures futures de même que sur le niveau de priorité de la maladie.

En 2025, après d'importants efforts de défense des intérêts des ÉDC sur l'accès aux vaccins pour contrôler le MPVa, un nouveau défi de santé des animaux qui est apparu en 2024, le Centre canadien des produits biologiques vétérinaires de l'ACIA a indiqué qu'il accepterait les demandes de vétérinaires pour l'importation d'urgence de vaccins vivants contre cette maladie afin d'aider à la juguler. Les vaccins ont été importés et administrés au cours de la deuxième moitié de l'année, et les ÉDC continueront de se tenir au courant des besoins de l'industrie et d'y donner suite.

## **Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage**

Les travaux sur la mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons* (2016) ont été lancés en 2025. Les réunions du Comité du code, qui ont eu lieu en mars et en novembre, portaient sur la détermination des questions de bien-être prioritaires pour le rapport scientifique, la mise sur pied des sous-comités et

# SCIENCE et recherche

l'établissement de l'ordre des priorités. Les travaux du sous-comité et du Comité du code se poursuivront au cours de la prochaine année aux fins de préparation à la période de consultation publique prévue pour septembre 2026; la publication de la version définitive est prévue en novembre 2027.

## Recherche



Les ÉDC ont approuvé un financement de recherche en 2025 pour lutter contre les maladies considérées comme prioritaires par l'industrie. Un appel de propositions énonçant les priorités du projet a été lancé : des stratégies de contrôle du MPVa, des stratégies de contrôle de l'histomonose (tête noire), un vaccin efficace contre l'IAHP pour les dindons et de nouvelles méthodes d'administration possibles. Au vu de la qualité des propositions de projets soumises et des domaines prioritaires, le conseil d'administration des ÉDC a approuvé le financement des projets de recherche sur la santé du dindon (mise à l'essai de l'efficacité des vaccins contre l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 chez les dindons; Yohannes

Berhane, ACIA) et (un vaccin à particules pseudo-virales [VLP] chimériques [H5N1/H7N9] pour induire des anticorps largement neutralisants chez les dindons; Nitish Boodhoo, Université de Montréal), et des fonds supplémentaires ont été mis de côté pour la recherche sur la tête noire.

Au cours de l'été, les ÉDC ont entrepris un examen de leur stratégie de recherche afin de recentrer leurs efforts sur une stratégie d'avenir pour l'industrie du dindon qui tient compte du paysage actuel à l'échelle nationale et mondiale et qui répond aux besoins de l'industrie. Pour faciliter cette tâche, un sondage est mené afin de recueillir les commentaires des principaux intervenants, dont les offices provinciaux, les producteurs, les transformateurs, les chercheurs et les organismes de financement. Des révisions seront apportées à la stratégie en fonction des commentaires reçus avant d'aller plus loin.

### **Conseil de recherches avicoles du Canada**

À la fin de 2025, les membres du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) se sont engagés à verser plus de 6,3 millions de dollars dans le cadre de programmes de financement réguliers à l'appui de 125 projets de recherche dans des universités et des laboratoires du gouvernement fédéral partout au Canada. Comme ils sont assortis d'un financement de contrepartie à hauteur de plus de 5 pour 1, c'est plus de 39,5 millions de dollars qui sont mobilisés.

# SCIENCE et recherche

Le CRAC a poursuivi ses activités régulières en 2025, notamment l'approbation du financement de six projets de recherche dans le cadre de l'appel annuel de lettres d'intention. La sélection était fondée sur les priorités de l'industrie, leurs avantages perçus et leur incidence sur l'industrie, ainsi que sur les résultats des examens techniques et des examens par des pairs.

## **Participation des ÉDC à la modernisation de la réglementation et aux initiatives stratégiques**

Les ÉDC ont suivi différentes consultations et initiatives réglementaires et stratégiques et y ont contribué. Il s'agit notamment de ce qui suit :

- Mise en œuvre du nouveau Règlement sur les couvoirs et des Normes canadiennes pour les épreuves effectuées dans les couvoirs et les troupeaux fournisseurs
- Règlement sur les aliments du bétail renouvelé
- Modernisation de la réglementation visant les médicaments vétérinaires
- Révisions proposées à la catégorisation des médicaments antimicrobiens de Santé Canada en fonction de leur importance en médecine humaine
- Modernisation de l'inspection
- Examen du PRSA

Les ÉDC ont continué à participer au groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur le contrôle de la salmonelle et de la campylobactérie dans la volaille, aux réseaux avicole et de l'UAM/RAM du Système canadien de surveillance de la santé animale, au groupe de travail sur la réglementation de la Table sur les protéines animales, à la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments de même qu'aux initiatives coordonnées par Santé animale Canada, comme le groupe de leadership sur l'IAHP.

De plus, les ÉDC ont suivi et commenté ce qui se passe à l'étranger, notamment les activités du Conseil international de la volaille (IPC) liées au bien-être des animaux, à la santé des oiseaux et à l'UAM/RAM, ainsi que celles de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Les ÉDC félicitent le gouvernement pour les efforts qu'il a déployés afin de simplifier et de mettre à jour les règlements et les politiques en vigueur, et s'engagent à poursuivre leur collaboration à mesure que les différentes initiatives progressent.

# Politique et commerce

## Commerce



### Commerce entre le Canada et les États-Unis

Les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis sont entrées dans une période d'incertitude au début de 2025 à la suite d'une série de mesures d'augmentation des droits de douane instaurées par l'administration des États-Unis. Ces mesures ont marqué le retour à une approche de la politique commerciale plus unilatérale et plus axée sur les droits de douane, ce qui a ravivé les tensions rappelant la période antérieure à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et soulevé des préoccupations au sujet de la pérennité des accords commerciaux. Bien que le Canada et les États-Unis demeurent des partenaires économiques profondément intégrés, l'imposition de droits de douane généraux et les menaces connexes ont accru la volatilité du marché, miné la confiance des entreprises et compliqué les efforts visant à faire progresser la coopération à l'intérieur des cadres commerciaux existants. Cet environnement changeant a accru l'importance de la vigilance, de la mobilisation stratégique et de la planification de solutions de rechange pour les industries canadiennes qui dépendent d'un accès stable et prévisible au marché américain.

En date de décembre 2025, il n'y avait pas de droits supplémentaires sur les produits dans le secteur agricole ni sur ceux concernés par la gestion de l'offre. Cependant, les États-Unis continuent d'imposer des droits de douane sur l'acier et l'aluminium (50 %), les véhicules de tourisme et les pièces d'automobile (25 %), ainsi que sur certains produits du bois, notamment de bois d'œuvre (de 10 % à 25 %).

# Politique et commerce

Ces droits de douane continuent d'être utilisés par les États-Unis comme levier de négociation en vue de l'examen de l'ACEUM en 2026.

Le processus d'examen de l'ACEUM exige que le Canada, les États-Unis et le Mexique se penchent sur l'accord conjointement, six ans après son entrée en vigueur, le premier examen étant ainsi prévu pour 2026. Au cours de ce processus, chaque pays mène des consultations nationales et indique officiellement s'il appuie la prolongation de l'accord pour une période supplémentaire de 16 ans. Si les trois parties sont d'accord, l'ACEUM est prolongé, et le prochain examen a lieu six ans plus tard; si une ou plusieurs parties ne sont pas d'accord, l'entente demeure en vigueur, mais entre dans une période d'examens annuels jumelée à un compte à rebours de 10 ans jusqu'à la résiliation potentielle. Bien que l'examen ne déclenche pas automatiquement une renégociation, il suscite un moment charnière sur le plan politique dans le cadre duquel les parties sont susceptibles d'évoquer des irritants commerciaux non résolus et de demander des concessions, ce qui rendrait le processus particulièrement sensible pour des secteurs comme l'agriculture et les industries soumises à la gestion de l'offre.

Tout au long de 2025, les ÉDC ont collaboré avec les intervenants clés (dont des élus, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Affaires mondiales Canada et l'Organisation mondiale du commerce) afin de promouvoir les avantages de la gestion de l'offre et de défendre le maintien de notre structure tarifaire actuelle pour le dindon. Il convient particulièrement de noter que les ÉDC ont présenté un mémoire exhaustif dans le cadre du processus de consultation du gouvernement du Canada sur l'examen de l'ACEUM prévu pour 2026.

## **Négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**

Tout au long de 2025, les discussions qui se sont tenues dans le cadre de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture de l'OMC ont été marquées par un changement modeste mais notable. Le président des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur du Pakistan, M. Ali Sarfraz Hussain, a exprimé un optimisme prudent quant à la possibilité pour les membres de réunir un ensemble de mesures en matière d'agriculture pour la 14<sup>e</sup> Conférence ministérielle (CM14) de l'OMC, qui doit avoir lieu à Yaoundé, au Cameroun, du 26 au 29 mars 2026. Bien que les membres ne soient pas parvenus à s'entendre sur les détails, il y a un vaste appui pour un ensemble éventuel de mesures axées sur la limitation du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges, la promotion d'une solution permanente de conservation de stocks publics pour la sécurité alimentaire, l'examen des résultats en matière d'accès aux marchés pour les exportateurs agricoles,

# Politique et commerce

le renforcement des règles de l'OMC sur les restrictions à l'exportation et la transparence, et des mesures ciblées de sécurité alimentaire pour les pays vulnérables et les pays les moins avancés.

Cependant, des désaccords majeurs persistent entre les membres. Les pressions en faveur d'une réforme des règles agricoles se sont intensifiées ces dernières années, en partie à cause des effets perturbateurs des politiques commerciales axées sur les droits de douane appliqués sous l'administration des États-Unis, qui ont affaibli la confiance dans le système commercial multilatéral. Toutefois, compte tenu des priorités concurrentes en matière de soutien interne, d'accès aux marchés et de sécurité alimentaire, il subsiste un risque que les résultats obtenus soient amoindris en l'absence d'un leadership politique fort.

Par conséquent, le GO-5 continue de se mobiliser et de suivre de près l'évolution de la situation à Genève en prévision de la CM14. Le GO-5 a participé à deux séries de réunions à l'OMC en 2025, la première ayant eu lieu en juin et la deuxième en septembre.

Les réunions de juin ont porté sur le renforcement des communications avec les représentants de l'OMC, les délégués des États membres, l'ambassade du Canada à l'OMC et les groupes agricoles des autres pays pour mieux évaluer la dynamique émergente au sein de l'OMC et dans les négociations sur l'agriculture. Les discussions étaient axées sur des enjeux techniques clés, dont la réflexion préliminaire sur l'accès aux marchés, en particulier les volumes des contingents tarifaires et le traitement tarifaire pour les secteurs du GO-5, ainsi que les liens avec le soutien interne, la concurrence à l'exportation et la conservation de stocks publics.

Les réunions de septembre, tenues parallèlement au Forum public de l'OMC, ont permis de revoir ces mêmes priorités. Les discussions ont également reflété une plus grande convergence entre les considérations de politique commerciale et de politique climatique, et ont fait ressortir la pression accrue exercée sur les membres pour qu'ils démontrent des progrès tangibles avant la 14<sup>e</sup> Conférence ministérielle qui se tiendra au Cameroun au début de 2026.

## Évolution du commerce international

Le gouvernement du Canada continue de faire des démarches en vue de conclure de nouveaux accords commerciaux, afin de diversifier les débouchés commerciaux du pays et de réduire sa dépendance à l'égard des États-Unis, car la menace d'imposition de droits de douane demeure. Voici d'autres activités commerciales notables menées par le Canada en 2025 :

# Politique et commerce

- Accord de libre-échange entre le Canada et la Thaïlande
- Accord de libre-échange entre le Canada et les Philippines
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Mercosur
- Négociations de libre-échange entre le Canada et l'Inde
- Accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Indonésie

Bien qu'aucun de ces accords ne pose actuellement un risque de hausse des importations de viande de dindon, leurs négociations peuvent façonner le discours sur la gestion de l'offre à l'échelle nationale et internationale. Les ÉDC et ses partenaires du GO-5 gardent la situation à l'œil et continuent de faire la promotion des avantages de la gestion de l'offre pour les systèmes alimentaires du Canada.

## Policy

### **Mise à jour des lignes directrices sur la location interprovinciale (événements extraordinaires)**

En décembre 2024, une entente de location interprovinciale entre la Colombie-Britannique et l'Alberta s'est révélée nécessaire pour faire face à une urgence liée à la santé des jeunes dindonneaux en transit. L'application des lignes directrices sur la location interprovinciale a incité le conseil d'administration à demander au Comité des politiques d'approvisionnement (CPA) de procéder à un examen.

En se fondant sur les recommandations du CPA, le conseil d'administration a approuvé plusieurs modifications importantes aux lignes directrices, notamment :

- le retrait des délais rigides du processus;
- l'ajout d'une liste non exhaustive de facteurs du marché dont les administrateurs doivent tenir compte lorsqu'ils prennent des décisions;
- l'inclusion d'une disposition de code de conduite pour les situations d'urgence portant entre autres sur les motions du Comité exécutif et l'échange de renseignements avec les offices provinciaux et les transformateurs;
- une réduction des exigences en matière de données pour les parties qui présentent des demandes de location;
- l'ajout d'une disposition de force majeure pour apporter des éclaircissements sur les résultats juridiques si la partie qui loue le contingent est incapable de faire croître le troupeau (p. ex. en raison de la grippe aviaire ou d'autres événements imprévus).

# Politique et commerce

## **Modernisation et harmonisation des politiques relatives aux éleveurs primaires et aux multiplicateurs**

S'appuyant sur le travail entrepris en 2024, le conseil d'administration des ÉDC a approuvé les mises à jour des politiques relatives aux éleveurs primaires et aux multiplicateurs lors de la 282<sup>e</sup> réunion des ÉDC en juin 2025. Le CPA a recommandé des révisions à la Politique de la reproduction primaire, qui n'avait pas été mise à jour depuis plusieurs années et manquait de clarté, particulièrement en ce qui concerne la définition de dindons matures. Dans l'ensemble, les changements approuvés aux deux politiques vont :

- préciser et harmoniser les définitions;
- simplifier la présentation des données et l'administration des politiques;
- maintenir les résultats actuels en matière d'utilisation;
- assurer une plus grande transparence de l'administration des politiques, des calculs d'utilisation et des exigences en matière de rapports pour les entreprises et les provinces.

## **Élaboration d'une étude indépendante des exportations et des répercussions sur le marché intérieur**

À la 280<sup>e</sup> réunion des ÉDC en décembre 2024, les administrateurs ont demandé que le CPA confie à une tierce partie indépendante le mandat d'analyser les exportations de dindon et d'évaluer leurs répercussions potentielles sur le marché intérieur canadien. Une demande de propositions a été lancée au début de 2025, et comportait les objectifs suivants :

- évaluer les pratiques d'exportation actuelles des transformateurs de dindon et leurs incidences sur la consommation au pays;
- évaluer les politiques d'exportation et leur influence sur le comportement des transformateurs;
- examiner dans quelle mesure les exportations de coupes de viande autres que la viande de poitrine influent sur les stratégies de commercialisation nationales et sur la demande des consommateurs;
- déterminer les obstacles et les possibilités pour ce qui est d'accroître les ventes nationales de coupes autres que la viande de poitrine.

À la fin de 2025, le Groupe Ageco a été choisi comme expert-conseil indépendant pour cette étude. Elle sera menée en collaboration avec les responsables du CPA; les travaux devraient commencer début 2026.

**Revoir la méthode de distribution des kilogrammes à deux ou plusieurs provinces qui louent des contingents**

# Politique et commerce

Les ÉDC se penchent sur la façon de gérer les situations dans lesquelles deux ou plusieurs provinces cherchent à louer des contingents d'une autre province. Cette question est particulièrement pertinente dans les cas où une province ayant récemment eu des éclosions de grippe aviaire pourrait souhaiter louer des contingents de façon proactive et où plusieurs provinces seraient intéressées.

Bien qu'aucune décision officielle sur une politique de location interprovinciale n'ait été prise, les discussions entre les offices provinciaux sont en cours. Le CPA entreprendra des travaux en 2026 afin d'étudier les balises qui pourraient être intégrées à un cadre de location interprovincial à plus long terme.

## **Changer le calendrier de la période réglementaire de mai-avril à juillet-juin**

Tout au long de 2025, les ÉDC ont évalué la faisabilité de modifier le calendrier de la période réglementaire, étant donné que les discussions initiales sur les contingents ont lieu en novembre et décembre, alors que les données complètes de la période des Fêtes ne sont pas encore disponibles. Cette façon de procéder complique la préparation des prévisions relatives aux stocks d'ouverture, à la consommation apparente intérieure et aux besoins de production.

Le CPA a conclu que le fait de déplacer la date de début de la période réglementaire vers le 1<sup>er</sup> juillet permettrait de profiter de données plus complètes lors des discussions initiales sur les contingents. Il faudrait une période de contrôle transitoire pour mettre en œuvre ce changement. À la 284<sup>e</sup> réunion des ÉDC en décembre 2025, le conseil d'administration a approuvé la recommandation du CPA d'établir une période de contrôle transitoire unique de 14 mois pour la période 2026-2027, qui comprendrait certaines exceptions ponctuelles aux politiques. Les ÉDC surveilleront de près cette transition afin de réduire au minimum les perturbations pour les producteurs et les transformateurs.

## **Examiner la mise en œuvre d'un volet de production**

À la demande du conseil d'administration des ÉDC, le CPA examine actuellement les options de politiques qui donneraient aux provinces une certaine marge de manœuvre pour s'attaquer à la commercialisation déficitaire ou excessive modérée pendant le rapprochement de fin de période réglementaire. Une méthode initiale a été présentée aux administrateurs à la 284<sup>e</sup> réunion des ÉDC en décembre 2025. Pour répondre aux questions en suspens et tenter de réduire la complexité, le personnel des ÉDC a été chargé d'informer les gestionnaires des offices provinciaux au début de 2026.

# Statistiques sur l'industrie du dindon

## Consommation apparente intérieure

Le total de la consommation apparente intérieure de dindons et de produits du dindon était de 129,5 millions de kilogrammes (M de kg) en 2025, une diminution de 5,7 % par rapport à 2024. Si l'on prend seulement la période des Fêtes (Pâques, Action de grâce et Noël), le total de la consommation apparente intérieure de dindon et de produits du dindon a diminué de 2,9 M de kg pour s'établir à 83,6 M de kg. La consommation apparente pour la période de Pâques (mars et avril) a augmenté cette année de 0,3 M de kg pour s'établir à 19,8 M de kg. La consommation apparente combinée de l'Action de grâce et de Noël (de septembre à décembre) était de 63,8 M de kg, soit une diminution de 3,2 M de kg par rapport à 2024.

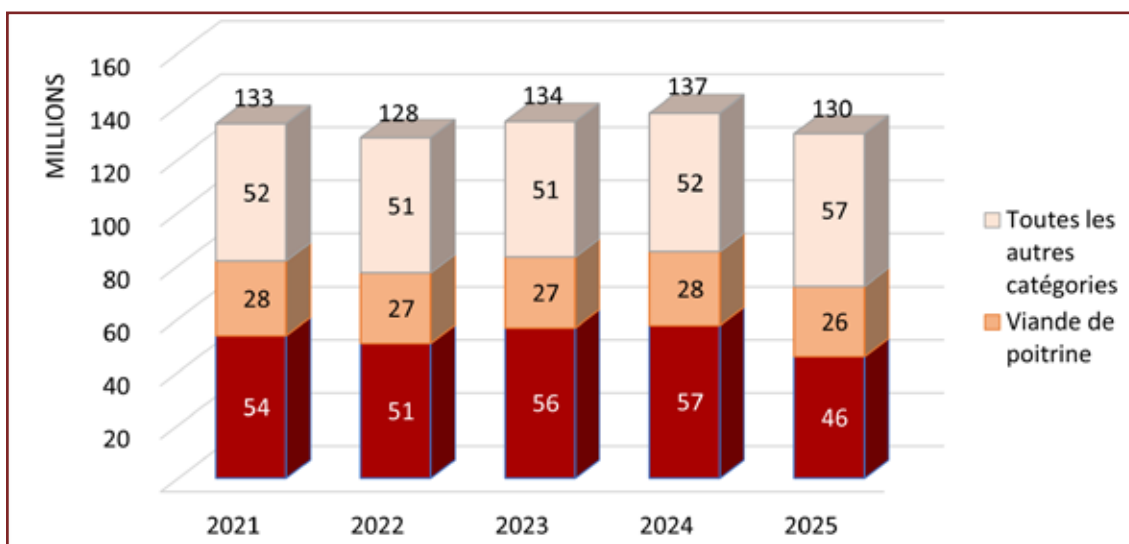
Les changements démographiques continuent d'avoir des répercussions sur le marché du dindon entier. La consommation apparente intérieure

d'oiseaux entiers a connu une baisse de 11,7 M de kg, pour atteindre 45,7 M de kg en 2025. Une grande partie de la diminution s'est produite à l'Action de grâce, lorsque la consommation apparente intérieure d'oiseaux entiers s'est établie à 10,1 M de kg, en baisse par rapport à 17,4 M de kg un an plus tôt. Entre-temps, la consommation apparente d'oiseaux entiers à Pâques et à Noël a augmenté, avec une consommation d'oiseaux entiers de 6,9 M de kg pour Pâques, une hausse de 0,2 M de kg par rapport à l'an dernier, et de 21,0 M de kg pour Noël, soit une hausse de 1,2 M de kg par rapport à 2024.

Les ventes de viande de poitrine ont diminué par rapport à 2024, passant de 27,9 M de kg à 26,5 M de kg. Comparativement aux oiseaux entiers, les ventes de viande de poitrine sont réparties plus uniformément tout au long de l'année, il n'y a que des variations mineures d'un mois à l'autre.

## Consommation apparente intérieure du dindon

(Année civile - par catégorie principale et total - millions de kg - éviscéré)



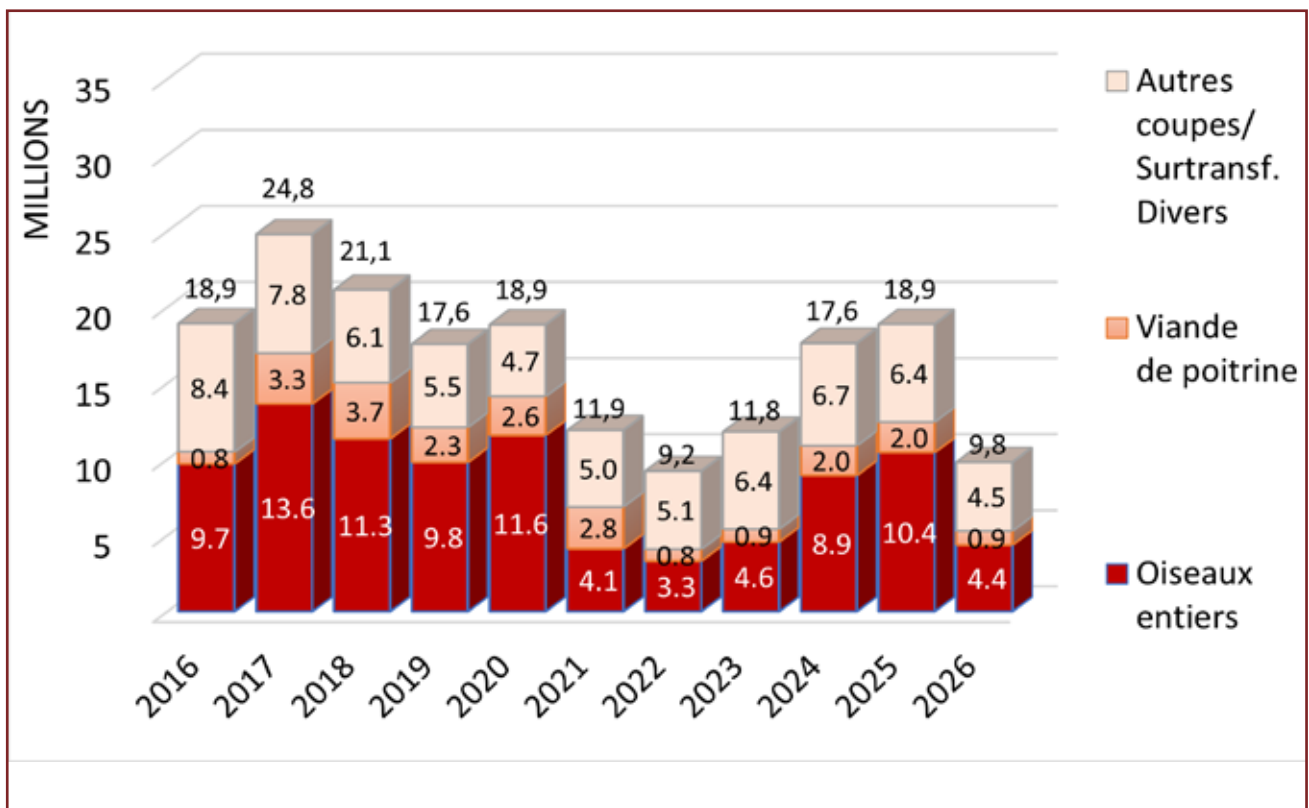
# Statistiques sur l'industrie du dindon

## Stocks

Les stocks totaux au 1<sup>er</sup> janvier 2026 s'élevaient à 9,8 M kg, soit une baisse de près de la moitié par rapport à l'année précédente. Les stocks totaux d'oiseaux entiers se chiffraient à 4,4 M de kg, une baisse par rapport à 10,4 M de kg en janvier 2025 et à 8,9 M de kg en 2024. Les stocks de viande de poitrine désossée et sans peau étaient de 0,9 M de kg, soit une diminution de 1,1 M de kg par rapport aux deux années précédentes.

## Stocks de dindon au 1<sup>er</sup> janvier

(Année civile - par catégorie principale et total - millions de kg - éviscéré)



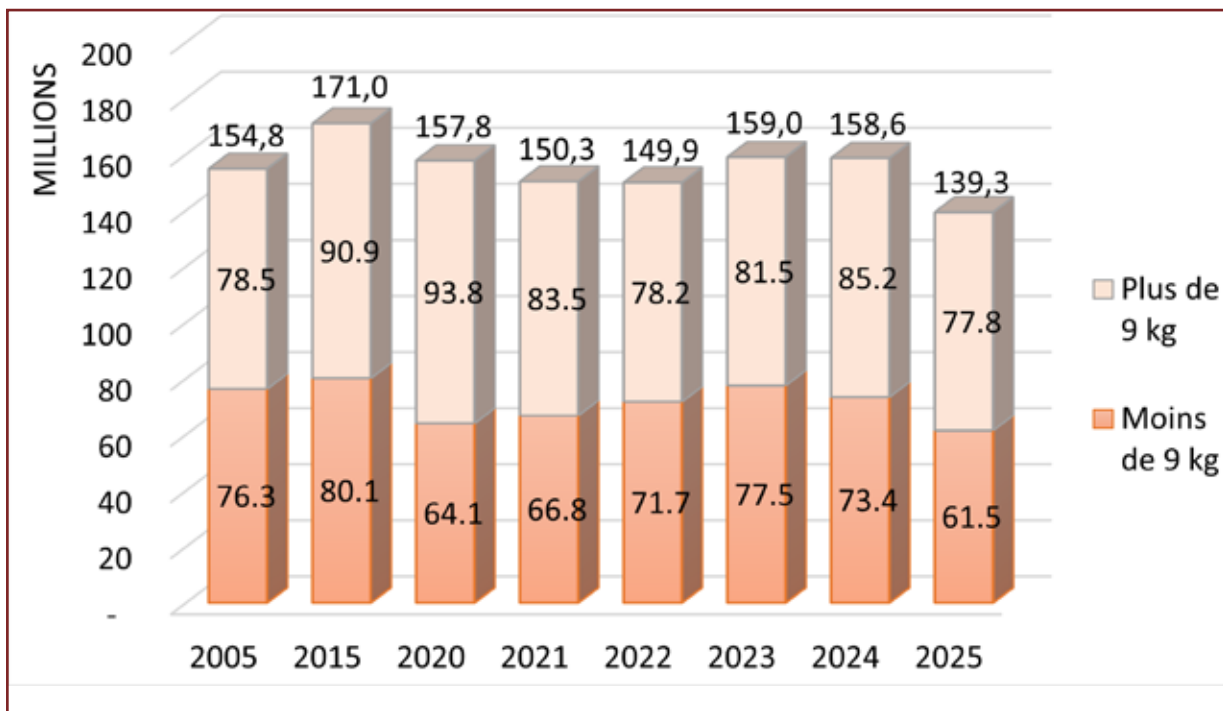
# Statistiques sur l'industrie du dindon

## Production de dindons

La production canadienne de dindon en 2025 était de 139,3 M de kg, ce qui représente une diminution de 19,3 M de kg par rapport à 2024. La variation d'une année à l'autre de la production peut être attribuée en grande partie à deux facteurs. Le premier est l'allocation commerciale pour 2025-2026, qui correspond aux 2/3 de 2025, soit 129,0 M de kg, en baisse par rapport à 141,5 M de kg il y a deux ans seulement, en 2023-2024. La diminution des contingents a contribué à remédier à la situation des stocks, ce qui peut être observé dans le graphique ci-dessus, qui indique des stocks de 17,6 M de kg et de 18,9 M de kg au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et en 2025, respectivement. Le second est qu'au printemps 2024, la production a été anormalement élevée, car une grande partie de la production perdue en raison de l'influenza aviaire en 2023 a été reprise dans les premiers mois de 2024.

## Production de dindon au Canada

(Année civile - moins de 9 kg/plus de 9 kg et total - millions de kg - éviscéré)



# Statistiques sur l'industrie du dindon

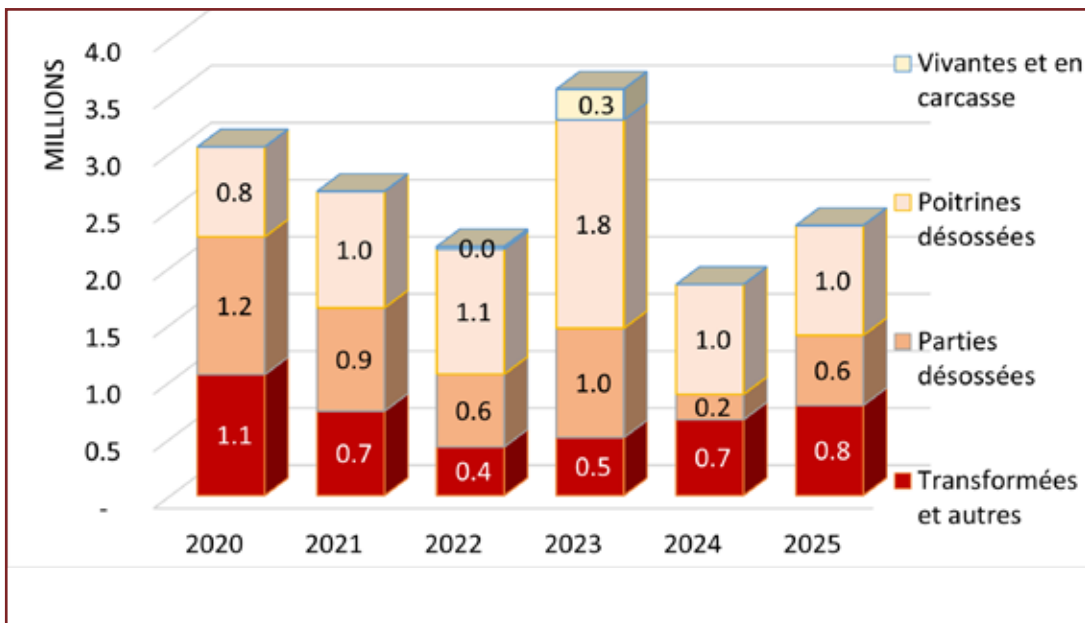
## Importations

Les importations dans le cadre de l'OMC ont été les plus faibles jamais enregistrées pour les 43 premières semaines de 2025. Cependant, elles ont considérablement augmenté vers la fin de l'année, terminant 32 % plus haut que le creux sur cinq ans enregistré en 2024. 4 969 842 kg des 5 588 000 kg des contingents de l'OMC ont été utilisés, soit une proportion de 84 %. 0 kg de contingent a été utilisé dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), puisque le seul autre producteur de dindon membre, le Chili, s'est retiré de l'industrie en 2024.

Les importations de produits figurant sur la liste des marchandises d'importation contrôlée étaient de 2,4 M de kg, soit 28 % de plus que l'année précédente, l'augmentation des importations étant attribuable à l'utilisation accrue du contingent tarifaire. La quasi-totalité de l'augmentation d'une année à l'autre des importations est attribuable aux parties désossées autres que la viande de poitrine. Les importations de viande de poitrine, qui représentent normalement la plus grande part des importations, étaient d'un peu moins de 1,0 M de kg, soit le même volume qu'en 2024. Les importations de viande de poitrine ont été freinées en raison de prix très élevés et d'une offre insuffisante aux États-Unis.

## Importations de dindon au Canada

(Année civile - par partie - millions de kg - éviscéré)



# Statistiques sur l'industrie du dindon

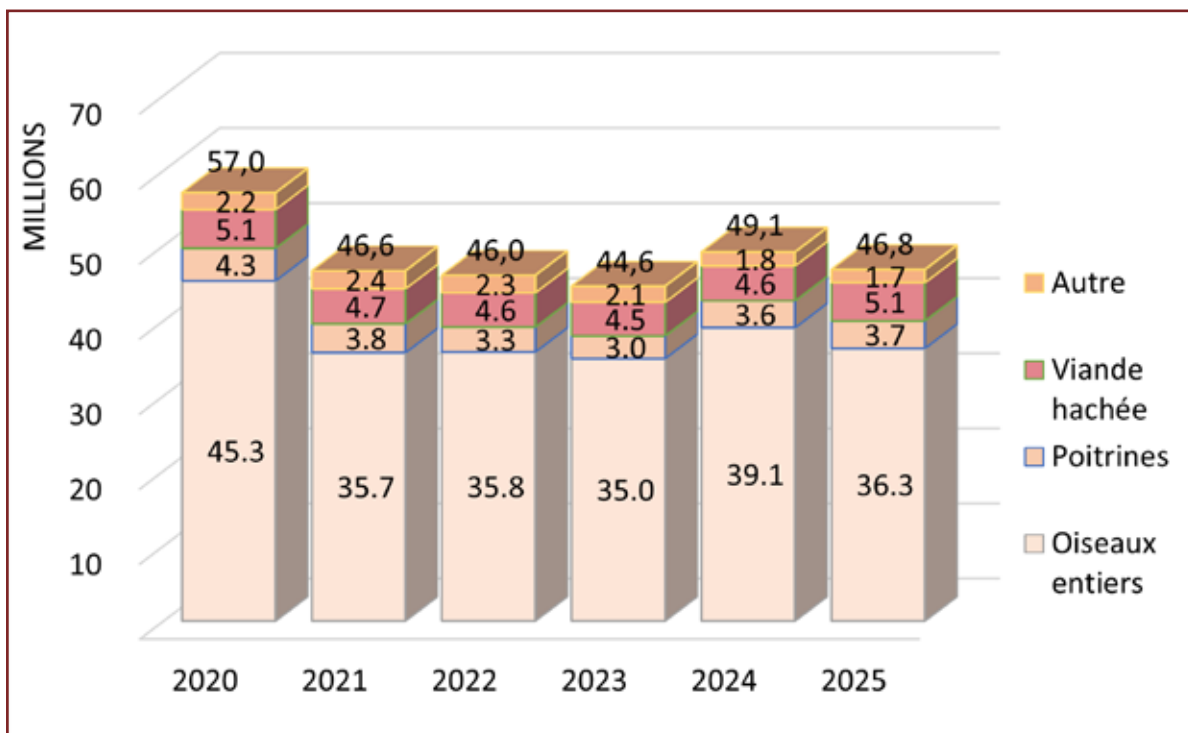
## Ventes au détail

AC Nielsen fait état des ventes au détail de dindons entiers, de dindon haché, de produits de viande de poitrine et d'autres produits de dindon, sans toutefois se pencher sur la charcuterie, qui compte pour environ 80 % des ventes de produits d'épicerie au Canada. En ce qui a trait aux produits suivis par AC Nielsen, le volume total des ventes au détail de produits du dindon a diminué de 2,4 M de kg par rapport à 2024 pour s'établir à 46,8 M de kg. Une grande partie de cette baisse s'est produite chez les oiseaux entiers, tandis que les ventes de dindon haché et de viande de poitrine ont augmenté.

## Ventes au détail de dindon et de produits du dindon

(Grandes enseignes de magasin de détail à l'exclusion des entrepôts-clubs - millions de kg - annuelles)

(Ces chiffres ne comprennent pas les viandes de charcuterie vendues au détail ou utilisées dans les services alimentaires.)



# États financiers

## OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON

*(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)*

### TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

---

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes annexes	9 à 15
Annexe des frais d'administration	16
Annexe des frais de commercialisation	17



---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de l'Office canadien de commercialisation du dindon

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation du dindon, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états de l'évolution de l'actif net, des activités et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office canadien de commercialisation du dindon au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Office canadien de commercialisation du dindon conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Auditeur précédent

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par l'auditeur précédent qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 17 mars 2025.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie importante qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme étant importantes lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous décelons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies notables, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie importante provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie importante provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que de l'information y afférente fournie par celle-ci.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude importante liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude particulière, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les renseignements fournis dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces renseignements ne sont pas adéquats, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou des événements futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser ses activités.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information fournie dans les notes, et déterminons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Guelph (Ontario)  
2 mars 2026

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****AU 31 DÉCEMBRE 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b> (note 12)
<b>ACTIFS</b>		
<b>COURANTS</b>		
Trésorerie	7 989 719 \$	7 859 096 \$
Placements à court terme (note 5)	2 564 022	1 999 370
Débiteurs (note 11)	2 178 310	2 455 407
Charges payées d'avance	90 149	100 355
	<u>12 822 200</u>	<u>12 414 228</u>
<b>PLACEMENTS À LONG TERME</b> (note 5)	522 280	860 166
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 6)	<u>335 690</u>	<u>412 574</u>
	<u>13 680 170 \$</u>	<u>13 686 968 \$</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>COURANTS</b>		
Créditeurs et charges à payer	630 973 \$	576 980 \$
Sommes à remettre à l'État	90 519	74 580
Partie courante des incitatifs à la location différés (note 7)	18 739	17 371
	<u>740 231</u>	<u>668 931</u>
<b>INCITATIFS À LA LOCATION DIFFÉRÉS</b> (note 7)	<u>213 995</u>	<u>232 734</u>
	<u>954 226</u>	<u>901 665</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>FONDS NON AFFECTÉ</b>	331 384	621 556
<b>CAMPAGNE DE MARKETING NATIONALE GREVÉE D'UNE AFFECTATION INTERNE</b>	333 590	360 350
<b>AUTRES FONDS GREVÉS D'UNE AFFECTATION INTERNE</b>	11 958 014	11 640 928
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	102 956	162 469
	<u>12 725 944</u>	<u>12 785 303</u>
	<u>13 680 170 \$</u>	<u>13 686 968 \$</u>

## OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON

(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	Fonds non affecté	Campagne de marketing nationale grevée d'une affectation interne	Autres fonds grevés d'une affectation interne	Investi en immobilisations corporelles	Total 2025	Total 2024 (notes 10 et 12)
<b>ACTIF NET au début de l'exercice</b> (note 10)	621 556 \$	360 350 \$	11 640 928 \$	162 469 \$	12 785 303 \$	11 371 145 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	61 376	(26 760)	0	(93 975)	(59 359)	1 414 158
Transferts (note 2a)	(317 086)	0	317 086	0	0	0
Dépenses d'investissement	(17 091)	0	0	17 091	0	0
Remboursement des incitatifs à la location différés	(17 371)	0	0	17 371	0	0
<b>ACTIF NET à la fin de l'exercice</b>	<u>331 384 \$</u>	<u>333 590 \$</u>	<u>11 958 014 \$</u>	<u>102 956 \$</u>	<u>12 725 944 \$</u>	<u>12 785 303 \$</u>

Voir les notes annexes

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***ÉTAT DES RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	Fonds non affecté	Campagne de marketing nationale grevée d'une affectation interne	Total 2025	Total 2024
<b>PRODUITS</b>				
Redevances des producteurs	3 567 016 \$	0 \$	3 567 016 \$	3 590 521 \$
Financement du développement des marchés	1 361 191	0	1 361 191	1 751 187
Revenus de placement	316 278	0	316 278	394 020
Autres produits	7 000	0	7 000	0
Redevances de commercialisation	0	4 323 901	4 323 901	4 890 356
	<u>5 251 485</u>	<u>4 323 901</u>	<u>9 575 386</u>	<u>10 626 084</u>
<b>CHARGES</b>				
Administration (annexe 1)				
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 918 996	0	1 918 996	1 870 880
Autres frais d'administration	901 366	0	901 366	910 979
Frais des administrateurs et du personnel	627 903	0	627 903	681 153
	<u>3 448 265</u>	<u>0</u>	<u>3 448 265</u>	<u>3 463 012</u>
Commercialisation (annexe 2)				
Programmes provinciaux de commercialisation	1 393 160	0	1 393 160	539 700
Développement des marchés et recherche	251 360	0	251 360	414 358
Relations publiques et communications	191 299	0	191 299	164 082
	<u>1 835 819</u>	<u>0</u>	<u>1 835 819</u>	<u>1 118 140</u>
Autres charges				
Dépenses de la campagne de marketing nationale	0	4 350 661	4 350 661	4 630 774
	<u>5 284 084</u>	<u>4 350 661</u>	<u>9 634 745</u>	<u>9 211 926</u>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES pour l'exercice</b>	<u>(32 599 \$)</u>	<u>(26 760 \$)</u>	<u>(59 359 \$)</u>	<u>1 414 158 \$</u>

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(59 359 \$)	1 414 158 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	93 975	37 586
Perte lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	6 879
	<u>34 616</u>	<u>1 458 623</u>
Variations du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	277 097	(711 819)
Charges payées d'avance	10 206	43 270
Créditeurs et charges à payer	53 993	1 920
Sommes à remettre à l'État	15 939	(7 810)
	<u>391 851</u>	<u>784 184</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Incitatifs à la location différés	(17 371)	0
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(17 091)	(184 839)
Placements à long terme	337 886	(843 909)
Placements à court terme	(564 652)	0
	<u>(243 857)</u>	<u>(1 028 748)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	130 623	(244 564)
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>7 859 096</u>	<u>8 103 660</u>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>7 989 719 \$</u></u>	<u><u>7 859 096 \$</u></u>

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON**

(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)

**NOTES ANNEXES****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

---

**1. NATURE DES ACTIVITÉS**

En 2009, l'organisme a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC »). L'Office canadien de commercialisation du dindon est une organisation à but non lucratif sans capital-action constituée en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (Canada). L'Office canadien de commercialisation du dindon est exempté de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir une industrie de production et de commercialisation du dindon au Canada qui soit viable, efficace et concurrentielle.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des méthodes comptables suivantes :

**a) COMPTABILITÉ PAR FONDS**Fonds non affecté

Le fonds non affecté présente les ressources disponibles pour les activités d'exploitation générales de l'organisation. Au cours de l'exercice, le fonds non affecté a transféré 79 599 \$ au fonds de développement des marchés grevé d'une affectation interne dans le cadre de la stratégie de marketing, 227 000 \$ (82 000 \$ en 2024) au fonds de réserve grevé d'une affectation interne en prévision des activités futures, et 10 487 \$ (15 929 \$ en 2024) au fonds de recherche grevé d'une affectation interne pour tenir compte des intérêts sur le solde du placement correspondant.

Fonds investi en immobilisations corporelles

Le fonds investi en immobilisations corporelles présente les ressources qui doivent être détenues à titre d'éléments d'actif ou utilisées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Le financement des investissements dans les biens et le matériel est transféré du fonds non affecté chaque année. Tous les amortissements de biens et de matériel sont imputés à ce fonds. Le solde de ce fonds est de 102 956 \$ (162 469 \$ en 2024).

Fonds de réserve grevé d'une affectation interne

Le fonds de réserve grevé d'une affectation interne présente les ressources détenues à titre de réserve pour couvrir six mois d'activités. Le conseil d'administration a proposé une affectation de fonds non restreints qui augmente le montant restreint à 2 702 000 \$ (2 475 000 \$ en 2024). Il s'agit d'un fonds grevé d'affectation interne.

Fonds spécial de commercialisation

Le fonds spécial de commercialisation présente les ressources qui sont utilisées pour les frais de commercialisation supplémentaires qui favorisent la consommation de viande de dindon au Canada. Le fonds a été constitué en 2016 par le conseil d'administration afin de séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario. Tous les dommages-intérêts futurs liquidés seront également inclus dans ce fonds. Il s'agit d'un fonds grevé d'affectation interne. Il n'y a eu aucune activité en 2025. Le solde de ce fonds est de 54 234 \$ (54 234 \$ en 2024).

Fonds de recherche

Le fonds de recherche a été précédemment constitué par le conseil d'administration pour accumuler des fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Il s'agit d'un fonds grevé d'affectation interne. Le solde de ce fonds est de 392 711 \$ (382 224 \$ en 2024). L'augmentation du fonds de recherche est liée aux intérêts perçus sur son compte bancaire dédié.

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***NOTES ANNEXES****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025****2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****a) COMPTABILITÉ PAR FONDS (suite)**Fonds de développement des marchés

Le fonds de développement des marchés a été créé en 2024 pour le financement du développement des marchés reçu d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), tel que décrit à la note 11. Ces fonds sont soumis à des restrictions internes et constitués en réserve par le conseil d'administration à des fins d'utilisation dans le cadre d'initiatives futures de développement des marchés. Les fonds reçus de l'AAC représentent un remboursement de dépenses antérieures. Il n'y a aucune restriction externe sur le solde du fonds de développement des marchés qui est restreint en interne par le conseil d'administration. Le solde de ce fonds est de 8 809 069 \$ (8 729 470 \$ en 2024). L'augmentation de la valeur du fonds représente le financement décrit à la note 11 ainsi que les intérêts perçus sur les soldes du fonds, déduction faite des dépenses consacrées à la commercialisation provinciale et à la recherche sur les consommateurs.

Campagne de marketing nationale grevée d'une affectation interne

La campagne de marketing nationale grevée d'une affectation interne présente les ressources reçues spécifiquement pour les campagnes de marketing nationales que l'organisation mène pour le compte du secteur au Canada. Il s'agit d'un fonds grevé d'affectation interne. Le solde de ce fonds est de 333 590 \$ (360 350 \$ en 2024).

**b) COMPTABILISATION DES PRODUITS**

L'organisation emploie la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les redevances des producteurs et de commercialisation sont comptabilisées mensuellement d'après le poids réel de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le revenu de placement se rapporte aux intérêts courus sur des placements et aux variations de la valeur marchande des placements détenus et est comptabilisé au fur et à mesure qu'il est gagné.

Le financement de projets, y compris le financement du développement des marchés, se rapporte au financement reçu pour des projets spécifiques et est comptabilisé au fur et à mesure qu'il est obtenu.

**c) IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimée, en utilisant les méthodes et les taux suivants :

Mobilier et agencements	- 20 % sur une base de solde dégressif
Matériel informatique	- 30 % sur une base de solde dégressif
Biens locatifs	- 5 ans sur une base linéaire

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON**

*(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)*

**NOTES ANNEXES****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

---

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****d) UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les principaux domaines nécessitant des estimations de la part de la direction comprennent les débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les charges à payer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**e) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable dépasse les flux de trésorerie totaux non actualisés attendus de leur utilisation et de leur aliénation éventuelle. Le montant de la perte de valeur est déterminé comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**f) INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

L'organisation évalue ensuite l'ensemble de ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements qui sont comptabilisés subséquemment à leur juste valeur marchande.

Dépréciation

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'organisation évalue s'il existe des indications qu'un actif financier évalué au coût ou au coût amorti pourrait être déprécié. S'il y a des indicateurs de dépréciation et que l'organisation détermine qu'il y a eu un changement important et défavorable dans le montant ou l'échéancier des flux de trésorerie futurs prévus, une perte de valeur est comptabilisée. Si les circonstances changent, une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être décomptabilisée.

Coûts d'opérations

Les coûts d'opérations relatifs aux instruments financiers évalués par la suite à la juste valeur sont passés en charges pour l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Les coûts d'opérations relatifs aux instruments financiers acquis ou négociés sans lien de dépendance qui sont par la suite évalués à juste valeur ou au coût amorti sont comptabilisés dans le coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût amorti, les coûts d'opérations sont comptabilisés en excédents nets sur la durée de vie de l'instrument à l'aide de la méthode de l'amortissement linéaire.

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***NOTES ANNEXES****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025****3. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Sauf indication contraire, la direction estime que l'organisation n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de crédit, de change, de liquidité ou autres liés à ses instruments financiers.

Le niveau d'exposition de l'organisation à ces risques n'a pas changé en 2025 par rapport à l'année précédente.

L'organisation ne présente aucune exposition importante à des risques de contrepartie ou à l'égard de particuliers.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces changements soient causés par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisation est exposée à l'autre risque de prix lié aux obligations à coupons détachés certifiées par le gouvernement.

**4. BUREAU DE LA RECHERCHE ET DES RESSOURCES POUR LE DINDON**

L'organisation est réputée exercer une emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») en vertu du droit d'ÉDC de nommer les huit producteurs provinciaux membres du conseil d'administration. L'organisation ne consolide pas les états financiers du BRRD. BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour faciliter la recherche liée au dindon. À l'heure actuelle, BRRD maintient plusieurs comptes entiers pour le compte de certains conseils provinciaux en garantie des obligations au titre des dommages et intérêts liquides prévus par l'Entente de promotion. La situation financière du BRRD se traduit par des actifs de 400 669 \$ (400 810 \$ en 2024), des passifs de 398 780 \$ (398 993 \$ en 2024) et des actifs nets de 1 889 \$ (1 817 \$ en 2024). Les résultats des activités du BRRD se traduisent par des cotisations totales des membres de 1 600 \$ (1 600 \$ en 2024), des dépenses totales de 1 528 \$ (1 163 \$ en 2024), et un excédent de cotisations sur les dépenses de 72 \$ (437 \$ en 2024). Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation consistent en une entrée de 342 \$ (437 \$ en 2024).

**5. PLACEMENTS**

Les placements consistent en :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Placements à court terme	2 564 022 \$	1 999 370 \$
Placements à long terme	<u>522 280</u>	<u>860 166</u>
	<u>3 086 302 \$</u>	<u>2 859 536 \$</u>

Les placements à court terme consistent en des obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux allant de 2,61 à 2,85 % (1,05 à 4,45 % en 2024) et dont les dates d'échéance s'échelonnent du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 1<sup>er</sup> décembre 2026 (du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 1<sup>er</sup> décembre 2025 en 2024).

Les placements à long terme comprennent des obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à un taux de 2,67 % (2,85 % en 2024) et dont la date d'échéance est le 1<sup>er</sup> décembre 2027 (1<sup>er</sup> juin 2026 en 2024).

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***NOTES ANNEXES****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025****6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Net	2024 Net
Mobilier et agencements	133 383 \$	26 677 \$	106 706 \$	125 730 \$
Matériel informatique	95 401	66 357	29 044	29 779
Biens locatifs	<u>285 628</u>	<u>85 688</u>	<u>199 940</u>	<u>257 065</u>
	<u>514 412 \$</u>	<u>178 722 \$</u>	<u>335 690 \$</u>	<u>412 574 \$</u>

**7. INCITATIFS À LA LOCATION DIFFÉRÉS**

	2025	2024
Incitatifs à la location différés, conclus par Abel Capital, portant intérêt à un taux implicite de 7,6 % par année, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts réunis de 2 982 \$, exigibles le 9 décembre 2034.	<u>232 734 \$</u>	<u>250 105 \$</u>
Moins la tranche courante : Remboursements en espèces requis dans les 12 mois	<u>18 739</u>	<u>17 371</u>
	<u>213 995 \$</u>	<u>232 734 \$</u>

Les paiements minimaux futurs relatifs aux incitatifs à la location différés sont les suivants :

2026	18 739 \$
2027	20 213
2028	21 804
2029	23 520
2030	25 371
Par la suite	<u>123 087</u>
	<u>232 734 \$</u>

**8. ENGAGEMENTS**

L'organisation a conclu divers contrats de location pour les locaux, le mobilier et le matériel et pour les automobiles, ainsi que divers engagements de financement et de recherche. Les paiements minimaux futurs sont les suivants :

2026	336 296 \$
2027	273 178
2028	187 418
2029	86 709
2030	<u>10 500</u>
	<u>894 101 \$</u>

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***NOTES ANNEXES****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025****9. FACILITÉ DE CRÉDIT**

L'organisation dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'organisation. Au 31 décembre 2025, cette facilité n'a pas été utilisée (0 \$ en 2024).

**10. AJUSTEMENT DU SOLDE D'OUVERTURE**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il a été déterminé que les incitatifs à la location différés auraient dû être déduits de l'investissement en immobilisations corporelles, plutôt qu'en tant que passif dans le fonds non affecté. Par conséquent, un ajustement a été comptabilisé aux soldes d'ouverture comme suit :

	<b>Solde de clôture de 2024</b>	<b>Ajustement du solde d'ouverture</b>	<b>Solde ajusté de 2024</b>
Fonds non affecté	371 451 \$	250 105 \$	621 556 \$
Campagne de marketing nationale grevée d'une affectation interne	360 350	0	360 350
Autres fonds grevés d'une affectation interne	<u>11 640 928</u>	<u>0</u>	<u>11 640 928</u>
Investi en immobilisations corporelles	<u>412 574</u>	<u>(250 105)</u>	<u>162 469</u>

**11. DÉBITEURS**

Les débiteurs sont composés de ce qui suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Financement du développement des marchés	1 247 780 \$	1 626 589 \$
Redevances de commercialisation	491 773	459 888
Redevances des producteurs	408 684	338 153
Autres débiteurs	30 073	10 020
Montants courus à recevoir	<u>0</u>	<u>20 757</u>
	<u>2 178 310 \$</u>	<u>2 455 407 \$</u>

Le financement du développement des marchés tient compte des fonds d'atténuation de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) pour le développement des marchés, reçus d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour compenser les dommages causés au secteur canadien de la production de dindon à la suite de l'accord final. En 2024, l'organisme a conclu un nouveau accord avec AAC et recevra un financement maximal de 6 960 000 \$, sur une période de quatre ans se terminant le 31 mars 2028. L'organisme s'est vu accorder 1 361 191 \$ (1 751 187 \$ en 2024) en 2025 en remboursement des dépenses antérieures engagées pour développer le marché de la viande de dindon canadien en vertu des dispositions du Programme de développement des marchés du dindon et du poulet d'AAC. De ce montant, 1 247 780 \$ (1 626 589 \$ en 2024) sont comptabilisés dans les débiteurs à la fin de l'exercice.

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON**

*(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)*

**NOTES ANNEXES****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

---

**12. CHIFFRES CORRESPONDANTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS**

Certains chiffres présentés à des fins de comparaison ont été reclassés pour des besoins de conformité avec la présentation de l'exercice en cours.

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***ANNEXE DES FRAIS D'ADMINISTRATION****Annexe 1****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, des suppléants et des directeurs	313 009 \$	316 439 \$
Frais du personnel	193 027	249 159
Frais de réunion	120 547	114 516
Assurance voyage	1 320	1 039
	<u>627 903</u>	<u>681 153</u>
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Salaires du personnel	1 342 162	1 333 837
Avantages sociaux des employés	317 117	282 901
Jetons de présence	259 717	254 142
	<u>1 918 996</u>	<u>1 870 880</u>
Autres frais d'administration		
Projets contractuels et conseils externes	223 496	255 361
Services de traduction et d'interprétation	202 019	179 350
Loyer, impôts fonciers et services publics	124 562	179 161
Amortissement	93 975	37 586
Consultations relatives au commerce	60 617	986
TI, locations et fournitures de bureau	48 500	65 262
Programmes à la ferme	38 011	87 158
Audit et services comptables	27 800	21 635
Services juridiques	26 406	41 179
Intérêts débiteurs – prêt du propriétaire foncier	18 410	0
Assurance	16 708	16 127
Téléphone	16 058	15 920
Frais d'administration divers	2 626	2 406
Frais postaux et service de messagerie	2 178	1 969
Perte lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	6 879
	<u>901 366</u>	<u>910 979</u>
	<u><u>3 448 265 \$</u></u>	<u><u>3 463 012 \$</u></u>

**OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON***(exerçant ses activités sous le nom de « Les Éleveurs de dindon du Canada »)***ANNEXE DES FRAIS DE COMMERCIALISATION****Annexe 2****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Programmes provinciaux de commercialisation		
Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation d'ÉDC	400 000 \$	400 000 \$
Versements pour les programmes provinciaux de commercialisation d'ÉDC	993 160	139 700
	<u>1 393 160</u>	<u>539 700</u>
Développement des marchés et recherche		
Recherches sur le dindon	94 897	104 497
Études de marché	73 638	70 174
Conseil de recherches avicoles du Canada	53 665	51 332
Études de consommation	29 160	188 355
	<u>251 360</u>	<u>414 358</u>
Relations publiques et communications		
Cotisations	101 220	89 596
Marketing et communications	69 288	49 023
Commercialisation nationale et promotions	16 888	21 189
Abonnements	3 903	4 274
	<u>191 299</u>	<u>164 082</u>
	<u><u>1 835 819 \$</u></u>	<u><u>1 118 140 \$</u></u>



**TURKEY FARMERS  
OF CANADA™**

---

**LES ÉLEVEURS DE DINDON  
DU CANADA<sup>MC</sup>**



TURKEY FARMERS  
OF CANADA™  
LES ÉLEVEURS DE DINDON  
DU CANADA™

[leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca)

[dindoncanadien.ca](http://dindoncanadien.ca)

[facebook.com/CanadianTurkey](https://facebook.com/CanadianTurkey)

[twitter.com/Cdn\\_Turkey](https://twitter.com/Cdn_Turkey)

[twitter.com/TurkeyFarmersCa](https://twitter.com/TurkeyFarmersCa)

[instagram.com/canadianturkey](https://instagram.com/canadianturkey)

[tiktok.com/@thinkturkeyca](https://tiktok.com/@thinkturkeyca)





## CONTACTEZ-NOUS

### LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

#### ADRESSE :

7145, avenue West Credit, Bâtiment 1, bureau 202, Mississauga (Ontario) L5N 6J7

#### TÉLÉPHONE ET TÉLÉCOPIEUR

Tél. (905) 812-3140  
télééc. (905) 812-9326

#### SITE WEB

[leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca)  
[dindoncanadien.ca](http://dindoncanadien.ca)